

## Le Parti Vert souhaite la légalisation de la marijuana

GILLES PAQUIN

---

- Deux dirigeants du Parti Vert du Québec ont écrit un vibrant plaidoyer en faveur de la culture du chanvre dans le but d'amener leur jeune formation à réclamer la légalisation de la marijuana.

Selon Pierre Quesnel et Jean Dury, la culture et la vente du chanvre ou cannabis ont été interdites sous de faux prétextes à la demande d'industriels qui voulaient se défaire d'un concurrent bon marché et plus écologique.

Le document, dont le réseau TVA a obtenu copie, soutient que le chanvre a servi, notamment, à la fabrication de textiles, de médicaments et de carburants pendant des siècles. Il a été déclaré illégal au Canada, en 1923, sans jamais qu'on fasse la preuve de son caractère nuisible, écrivent les auteurs.

Ceux-ci demandent aux gouvernements de mettre de côté le «dogmatisme violent» des partisans de l'éradication de cette plante de la surface de la terre pour rendre au chanvre ses titres de noblesse. Personne ne peut nier les qualités nutritives du chanvre, non plus que ses vertus thérapeutiques, disent-ils.

La décrivant comme la plus vieille servante de l'humanité, ils soulignent qu'elle a été utile dans la fabrication de voiles de bateau, de toiles, de boyaux d'arrosage, de cordage, de drap, de linge, de parachutes, de souliers, de matériaux de construction, de peinture, de méthanol et de plusieurs autres produits artisanaux.

Sa culture a été encouragée aux États-Unis pour soutenir l'effort de guerre pendant les années 40.

Mais l'industrie du coton, celle du bois, des produits pharmaceutiques et de la pétrochimie ont tour à tour exercé des pressions sur les gouvernements pour faire bannir le chanvre et le remplacer par des produits synthétiques.

Le Parti Vert sera invité à adopter ce texte pour ensuite l'ajouter à son programme électoral. Une position qui lui vaudra certainement des appuis et de nombreuses critiques.